
Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Fourques qui fait l'éloge du représentant Borie et qui demande à le garder, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Fourques qui fait l'éloge du représentant Borie et qui demande à le garder, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 396;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14231_t1_0396_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Elle demande, au nom du bien public, que Borie reste encore quelque temps dans ce département, pour consolider son ouvrage.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Lasalle, s.d.] (2).

« Représentans,

Le Montagnard Borie fait la joie des amis de la patrie, des véritables Sans culottes; grâce à ses soins et à ses mesures salutaires, la cause de la liberté et de l'égalité triomphe dans le département du Gard; il a mis ses ennemis hors d'état de nuire, il a fait disparaître toutes les craintes sur les subsistances, et il a déchiré le voile du fanatisme et de la superstition. L'on ne voit aujourd'hui dans ce département que des autorités régénérées, des Gardes nationales et des Sociétés populaires rigoureusement épurées, qui par leur union, leur zèle et leur attachement à la République, une, indivisible et impérissable et à la Convention nationale, en imposent à tous les malveillans.

Mais, citoyens représentans, autant les ennemis de la patrie dans ce département désirent le départ de Borie, autant les patriotes sont intéressés à ce qu'il y reste encore quelque temps pour cimenter d'autant mieux son ouvrage; l'intérêt public l'exige: et vous ajouterez à notre reconnaissance en répondant favorablement à nos vœux à cet égard. »

GUION (présid.), L. VIALA (secrét.), Pierre VIALA (commissaire), VIALA (com^{re}), François CAUMEL (secrét.), J.J. MOUTIER (secrét.).

18

La société populaire de Langlade, district de Nismes, département du Gard, félicite la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie, en déjouant les odieuses trames que des scélérats avoient ourdies pour anéantir la liberté, et détruire les augustes Montagnards qui se sacrifient pour la soutenir et consolider le bonheur du peuple.

« Législateurs, dit-elle, restez à votre poste; nous vous en conjurons; tant que vous y serez fermes, tous les conspirateurs seront déjoués et punis, les tyrans anéantis, et la République triomphera, et sera bientôt consolidée sur des bases inébranlables ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Langlade, s.d.] (4).

« Représentans du peuple français,

Des complots liberticides ne cessent de se tramer par les ennemis de la chose publique.

Tous ces complots liberticides ne cessent d'être déjoués par la force et l'énergie de nos braves représentans montagnards.

(1) P.V., XXXIX, 86. B^{re}, 23 prair.

(2) D III 344, doss. Borie.

(3) P.V., XXXIX, 87.

(4) C 306, pl. 1162, p. 7. La lettre authentique ne comporte pas le paragraphe cité entre guillemets dans le P.V.

C'est en vain que des scélérats emploient toutes leurs forces et tous leurs moyens à avilir la République française. C'est en vain qu'ils cherchent à désunir le peuple; les bons sans-culottes, les vrais républicains en se ralliant autour de ces braves représentans, en obéissant à ces décrets vont bientôt faire évanouir tous ces êtres impurs qui souillent encore le sol de la liberté.

Que les conspirateurs et les traîtres tremblent! le glaive de la loi est prêt à tomber sur leurs têtes et bientôt ils n'auront d'autre espoir dans ce monde que la mort.

Continuez donc, Citoyens représentans, à bien mériter de la patrie. Restez fermes à votre poste, restez-y et que rien ne puisse vous en ébranler qu'après avoir exterminé les derniers rois et despotes, et tous les germes de cette race exécrationnelle et le bonheur, le triomphe du peuple français assuré à jamais.

Vive la Convention,

Vive la Montagne,

Vivent les sans-culottes. S. et F. »

GUÉRARD (présid.), BOUSQUET, VADIER, JAUFRES.

19

La société populaire de Fourques, département du Gard, écrit à la Convention nationale que le coup qui a écrasé le fédéralisme dans ce département, n'avoit pas atteint tous ses nombreux partisans; mais que Borie, Représentant du peuple, y a opéré une prompte régénération, en épurant et organisant révolutionnairement les sociétés populaires et les corps administratifs, en faisant arrêter les contre-révolutionnaires, dont les plus coupables ont déjà porté leur tête sur l'échafaud. La même société ajoute que Borie est le fléau des aristocrates, la consolation des patriotes, et elle finit par inviter la Convention nationale à ne pas le rappeler dans son sein, jusqu'à ce qu'il ait entièrement régénéré le département du Gard.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

[Fourques, s.d.] (2).

« Citoyens,

Notre département est un de ceux qui furent le plus en proie au fédéralisme, le coup qui l'écrasa n'avoit pas atteint ses nombreux partisans, leur esprit a présidé jusqu'à aujourd'hui dans les administrations et sociétés populaires, et par conséquent paralysé toutes les loix révolutionnaires. Borie, ce fidèle représentant du peuple, a paru; de suite une prompte régénération s'est opérée dans notre département; les Sociétés populaires, les administrations on été épurées et organisées révolutionnairement, les contre révolutionnaires ont été arrêtés et les plus coupables ont déjà porté leur tête sur l'échafaud; ceux qui ne sont pas pris pâlissent en voyant le sort de leurs complices, enfin

(1) P.V., XXXIX, 87. B^{re}, 23 prair.

(2) D III 344, doss. Borie.